

Le transport à la demande entre en circulation !

15 communes supplémentaires passent en mode « transports en commun ». Et c'est le territoire tout entier qui digne d'une grande agglomération, bénéficie dorénavant d'un service plus équitable et efficace. Coup d'envoi le 1^{er} avril.

À coup sûr celle qui comptera parmi les plus belles évolutions vers un meilleur équilibre entre les communes au sein du territoire entrera en circulation au 1^{er} avril 2011. Jour où la Communauté s'engageant un

peu plus dans le respect de l'intérêt général et de l'égalité devant l'accès aux services publics, proposera aux 15 communes (dont 12 jusqu'à présent exclues du schéma d'organisation), un service de transport à la demande.

Hormis la contrainte, si celle-ci peut être considérée comme telle, de devoir réserver *gratuitement** par téléphone au moins 3h avant l'arrivée à l'Arquebuse, le reste ne varie pas de celui d'un transport en commun classique.

** depuis un poste fixe*



Panorama : Le transport à la demande entre en circulation !

L'arquebuse, point central du dispositif

Même si Vivamouv s'arrêtera à la gare SNCF, l'Arquebuse a été identifiée comme point de repère du dispositif. Toutes les courses sont pour ainsi dire calculées et optimisées en fonction de la demande, mais toutes sont aussi conçues pour arriver 4 fois par jour, 6/7 jours à horaires fixes à l'Arquebuse. Arrivée [9h30, 13h45] Départ [11h35, 16h35].

Originalité, souplesse et fonctionnalité.

Vivamouv ! Comme dénommé. C'est du jour au lendemain 16 600 habitants usagers potentiels⁽¹⁾ qui auront le loisir de

vivre à un autre rythme. Celui d'un service à taille humaine type minibus à l'identique de Vivaville ou Vivallure, qu'ils pourront utiliser en complément des lignes de bus existantes afin d'aller là où ils le souhaitent. Des véhicules de petit gabarit donc, jusqu'à ce que ceux-ci victimes de leur succès et c'est tout le mal qu'on leur souhaite, ne soient plus en mesure d'assumer leur mission sauf à être remplacés par des bus. Un jour peut-être !

Performance et développement durable.

En attendant, la nouvelle est si singulière ! Roulements de tambour et

Chiffres clés.

- ▶ **15**, c'est le nombre de communes desservies.
- ▶ **6/7 jours**, c'est la bonne surprise.
- ▶ **0 800 009 902**, C'est le N°Vert pour réserver.
- ▶ **9h30 et 13h45**, ce sont les horaires d'arrivée à Arquebuse.
- ▶ **11h35 et 16h35**, ce sont les horaires de départ de l'Arquebuse.



Issue de la génération des « Viva 2011 », même allure, même esthétique pour le transport à la demande dénommé Vivamouv, qui fera de sa nouveauté dans le service au public, voire le développement du lien social, la diminution de l'empreinte écologique de l'auxerrois et la réduction des gaz à effet de serre... ses plus beaux atouts

Panorama : Le transport à la demande entre en circulation !

bouche à oreilles, il faut que cela se sache. Que chacun se mette en tête qu'un mini-bus sera prêt et dispo chaque matin, midi et soir pourvu qu'il soit réservé, afin d'assurer les liaisons des communes vers Auxerre et vice versa. Les courses seront donc uniquement déclenchées sur appel télépho-

Tout comprendre en deux exemples

1- J'habite Montigny-la-Resle et je veux arriver à Auxerre en début d'après-midi. Selon la fiche horaire je peux arriver à 13h45 place de l'Arquebuse à Auxerre et en repartir à 16h35.

J'appelle le 0 800 009 902 au plus tard à 10h45 le même jour, j'indique mes coordonnées et réserve ma course aller-retour.

L'opératrice de la plateforme téléphonique propose de venir me chercher à 13h15 place de l'Eglise.

A 13h25 au plus tard, Vivamouv se présente devant l'arrêt des cars et effectivement à 13h45, il me dépose place de l'Arquebuse.

Pour le retour, j'emprunterai Vivamouv à 16h35 place de l'Arquebuse. Je serai donc au plus tard à 17h20 chez moi.

2- J'habite Chitry-le-Fort et je souhaite arriver en début d'après-midi à l'hôpital d'Auxerre.

J'appelle le 0 800 009 902 au plus tard à 10h45 le même jour et commande ma course aller-retour.

L'opérateur de la plateforme téléphonique propose de venir me chercher à 13h15 place de l'Eglise.

A 13h25 au plus tard, Vivamouv se présente devant l'arrêt des cars. A 13h45, il me dépose place de l'Arquebuse, ce qui me permet d'attraper la correspondance pour la ligne 3 de 13h55. A 14h07, le bus me dépose devant l'hôpital.

Pour le retour, afin de prendre Vivamouv à 16h35 à l'Arquebuse, il me faudra donc reprendre le bus devant l'hôpital à 16h09 et ainsi arriver à l'Arquebuse à 16h21. Je serai donc au plus tard à 17h20 chez moi.

nique et les itinéraires ajustés pour limiter le kilométrage parcouru. Et si les atouts de ce système résident dans la nouveauté, dans le service au public, voire le développement du lien social, il entre aussi en ligne de compte dans la réduction de l'empreinte écologique et des gaz à effet de serre. Quoi de plus logique pour une Communauté qui vient de s'engager dans l'élaboration d'un Plan climat énergie territorial !

Pas d'itinéraires fixes, pas d'horaires précis⁽²⁾.

Quant au principe de fonctionnement, hormis la contrainte si celle-ci peut être considérée comme telle de devoir réserver gratuitement par téléphone (N°Vert 0 800 009 902⁽³⁾), au moins 3h avant l'arrivée à Arquebuse [plaque tournante du dispositif], le reste ne varie pas de celui d'un transport en commun classique. Il s'agira tout juste de connaître les points d'arrêt [choisis par les communes, calqués sur ceux des cars scolaires dans un premier temps] et de s'y présenter à l'heure indiquée par l'opératrice lors de la réservation (passage du mini-bus dans les 10mn qui suivent). Pas de souci non plus de calcul de trajet. Le transporteur en fait son affaire, ayant découpé virtuellement le territoire en quatre afin de maximiser sa promptitude et de respecter l'heure d'arrivée au pôle générateur de l'Arquebuse. Le seul point d'arrêt où les horaires sont fixes et en correspondance avec les autres lignes de Vivacité.

Au tarif et aux conditions d'utilisation du réseau.

A raison de quatre courses par jour, Vivamouv concurrence l'usage de la voiture personnelle, au prix d'1,20€ pour le ticket unitaire soit 2,40€ aller-retour.



Alain Staub, vice-président en charge des déplacements et transports urbains
« Si le progrès que représente la mise en place d'un service de transport à la demande dans 15 communes est indéniable, à nous d'en encourager l'utilisation en faisant en sorte que le mode d'emploi soit clair pour tous. C'est prioritairement ce qui favorisera les habitudes et les fera progressivement évoluer. Les communes autrefois desservies par les lignes régulières de marché n'ont pas à être inquiètes puisque le TAD démultiplie les possibilités de se déplacer sur Auxerre 6/7 jours au prix du tarif réseau. L'unique contrainte, c'est la réservation. Elle doit avoir lieu 3h avant l'heure fixe d'arrivée à l'Arquebuse à Auxerre sachant que celle-ci est possible 7/7 jours. Il sera en outre demandé une certaine rigueur vis-à-vis de ces réservations : ne pas oublier de décommander sa course en cas d'annulation pour ne pas pénaliser les autres voyageurs. Car quel que soit le trajet, celui-ci ne peut excéder 45mn et de la même manière, le client ne pourra attendre plus de 10mn le passage du mini-bus. Parce qu'une phase d'adaptation et de mise à l'épreuve est nécessaire, le temps que les gens s'habituent, repèrent les possibilités, les horaires... Les points arrêts seront définis en concertation avec les maires. Aussi dans un premier temps, nous utiliserons les arrêts scolaires. Des réunions organisées à la demande des communes début avril, permettront de faire connaître aux futurs usagers ce nouveau service ».

Panorama : Le transport à la demande entre en circulation !

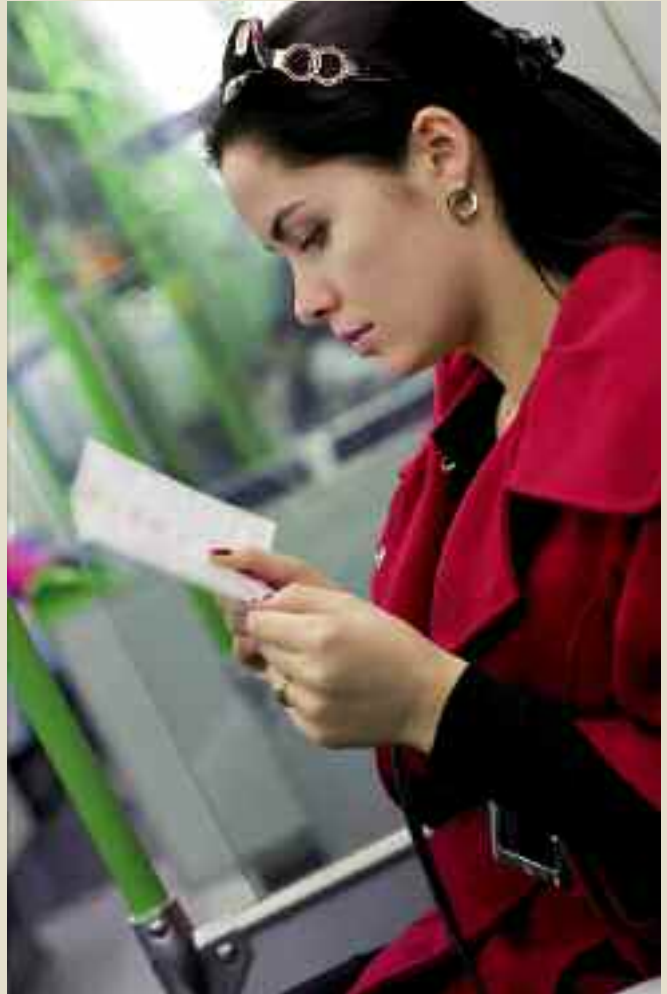
Mieux ! Acheter un carnet de 10 tickets à 9€ revient à abaisser la course à 0,90€, donc 1,80€ l'aller-retour et encore moins si l'on passe à l'abonnement puisque prix et conditions d'utilisation des titres de transport sont identiques à celle du réseau Vivacité.

Un service à l'identique pour tous.

Quant aux hameaux et communes [Laborde, Sougère, Pien et aussi Augy, Chevannes, Vallan, Vaux et Villefargeau] déjà bénéficiaires d'un service dit « régulier », leur passage au transport à la demande intervient à point pour booster leurs possibilités. Car ce n'est plus uniquement les jours de marché ou le mercredi et le samedi que le citoyen pourra circuler, mais chaque jour de la semaine, du lundi au samedi. Une seule contrainte et la même pour tous : penser à réserver au moins 3h à l'avance.

Passer en mode sain, gommer les inégalités.

Conséquence directe de la transformation de la communauté de communes en communauté d'agglomération, l'extension du périmètre des transports aux 19 communes et leur desserte par les transports collectifs qui s'en suit est un véritable atout tant pour le citoyen que pour l'attractivité du territoire dans sa globalité. Car si l'emploi et le développement économique sont au cœur du processus de la vie en société, impossible d'imaginer qu'une ville qui ne serait qu'à moitié investie dans le développement des transports, des déplacements et de l'habitat puisse accueillir, faire vivre et retenir sa population. Vivamouv arrive donc non seulement pour passer en mode sain, pour une meilleure qualité de vie, il intervient en outre comme pour



« gommer » les inégalités territoriales, favoriser la pratique de la cité et du bassin de vie quelle que soit notre commune de résidence. ● CL

(1) Appoigny, Augy, Bleigny-le-Carreau, Branches, Charbuy, Chevannes, Chitry-le-Fort, Gurgy, Montigny-la-Resle, Quenne, St-Bris-le-Vieux, Vallan, Venoy, Villefargeau et Villeneuve-St-Salves.

(2) excepté ceux de l'Arquebuse, point de repère pour la composition de vos déplacements puisque en correspondance avec toutes les autres lignes de Vivacité.

(3) gratuit depuis un poste fixe.

De toute façon accessible aux personnes à mobilité réduite, gageons que Vivamouv sera demain emprunté par le tout public y compris les ados voire les enfants ce qui devrait considérablement soulager le va et vient des parents